

Commune de SAINT-VICTOR**Séance du 1er juin 2024**

Le samedi 1^{er} juin deux mil vingt-quatre à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres	
En exercice :	13
Présents :	12
Absents :	1
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absent : Axel CABLÉ.

Objet : Modification du délégué issu du Conseil municipal de Saint-Victor siégeant Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE07)

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'adhésion de la Commune au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE07)

Monsieur le 2^{ème} Adjoint expose qu'à la suite des dernières élections municipales, qu'un délégué titulaire a été désigné pour représenter la commune au sein du SDE07 auquel adhère Saint-Victor.

Aussi, au décès de Daniel SAPET, délégué titulaire jusqu'alors, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire pour représenter la commune de Saint-Victor au sein du SDE07.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal

- DÉSIGNE Mme Jessica MOTTIN en qualité de déléguée titulaire au sein du SDE07. Elle récupère ainsi la délégation précédemment accordée à Daniel SAPET.

Cette délibération sera transmise au SDE07 afin que la modification du délégué de SAINT-VICTOR soit entérinée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND



Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

